N° 3445

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 9 novembre 2026.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'***évaluation** *de la* **réponse** *apportée au* **déchaînement** *de* **violences activistes** *ou* **terroristes** *d'***extrême droite** *depuis* **2017***, en particulier celles ayant pu être organisées avec le* **concours** *d'***agents** *de la* **police** *ou de la* **gendarmerie***,*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par

M. Thomas PORTES, Mme Mathilde PANOT, Mme Nadège ABOMANGOLI, M. Laurent ALEXANDRE, Mme Ségolène AMIOT, Mme Farida AMRANI, M. Rodrigo ARENAS, M. Raphaël ARNAULT, Mme Anaïs BELOUASSA-CHERIFI, Mme Shéhérazade BENTORKI, M. Ugo BERNALICIS, M. Christophe BEX, M. Carlos Martens BILONGO, M. Manuel BOMPARD, M. Idir BOUMERTIT, M. Louis BOYARD, M. Pierre-Yves CADALEN, M. Aymeric CARON, M. Sylvain CARRIÈRE, Mme Gabrielle CATHALA, M. Bérenger CERNON, Mme Sophia CHIKIROU, M. Hadrien CLOUET, M. Éric COQUEREL, M. Jean-François COULOMME, M. Sébastien DELOGU, M. Aly DIOUARA, Mme Alma DUFOUR,

Mme Karen ERODI, Mme Mathilde FELD, M. Emmanuel FERNANDES, Mme Sylvie FERRER, M. Perceval GAILLARD, Mme Clémence GUETTÉ, Mme Zahia HAMDANE, Mme Mathilde HIGNET, M. Andy KERBRAT, M. Bastien LACHAUD, M. Abdelkader LAHMAR, M. Maxime LAISNEY, M. Arnaud LE GALL, M. Antoine LÉAUMENT, Mme Élise LEBOUCHER, M. Aurélien LE COQ, M. Jérôme LEGAVRE, Mme Sarah LEGRAIN, Mme Claire LEJEUNE, Mme Murielle LEPVRAUD, Mme Élisa MARTIN, M. Damien MAUDET, Mme Marianne MAXIMI, Mme Marie MESMEUR, Mme Manon MEUNIER, M. Jean-Philippe NILOR, Mme Sandrine NOSBÉ, Mme Danièle OBONO, Mme Nathalie OZIOL, M. René PILATO, M. François PIQUEMAL, M. Loïc PRUD'HOMME, M. Jean-Hugues RATENON, M. Arnaud SAINT-MARTIN, M. Aurélien SAINTOUL, Mme Ersilia SOUDAIS, Mme Anne STAMBACH-TERRENOIR, M. Aurélien TACHÉ, Mme Andrée TAURINYA, M. Matthias TAVEL, Mme Aurélie TROUVÉ, M. Paul VANNIER,

députés et députées.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

« Trappes est un repaire d'islamistes » a répondu le mis en cause aux enquêteurs après avoir mené un attentat islamophobe et négrophobe qui a tué le jeune espoir sportif de 26 ans Pengo Bossio Wangi et blessé 7 personnes le vendredi 23 octobre 2026. Un exemplaire de *Mein Kampf* a été retrouvé à son domicile.

Ces propos font écho à la rhétorique utilisée par différents responsables d'extrême droite à propos spécifiquement de la ville de Trappes dans les dernières années. En 2021, l'un des porte-paroles officiels du Rassemblement National déclarait que « Trappes est l'une des premières victimes de l'islamisation et du communautarisme » (1). En 2022, le président du Rassemblement national décrivait Trappes comme « Une République islamique en miniature » (2). Des propos confirmés et réitérés quelques jours après l'attentat raciste d'octobre 2026 par la présidente du groupe Rassemblement National au Sénat (3). La même semaine, le vice-président de l'Assemblée nationale et député du Rassemblement National a également déclaré « Trappes et un foyer de djihadistes » (4).

Ce macabre miroir entre les propos tenus par un individu ayant perpétré un attentat terroriste raciste et les propos tenus par des cadres du Rassemblement national interroge quant à la manière dont la doctrine d'extrême droite arme idéologiquement les activistes violents et nourrit le potentiel du passage à l'acte.

On peut dénombrer au moins 5 meurtres ou assassinats en lien évident avec une idéologie de l'extrême droite sur cette même période, visant principalement des personnes perçues comme racisées négativement (5).

---

1 (2026, 26 octobre) Propos tenus lors d'une émission spéciale en direct de Trappes, CNews, 2021, cité dans l'enquête de StreetPress, « "Trappistan" ou "république islamique" : retour sur dix ans de stigmatisation de la ville de Trappes »

2 (2022, 2 février) *L'Obs* « le président du Rassemblement national mis en examen pour avoir décrit Trappes comme "une république islamique" »

3 (2026, 27 octobre) Propos tenus lors de l'émission *Le Choix d'Apolline*, BFMTV cités par l'émission *Quotidien*, TMC

4 (2026, 26 octobre) Interview menée par Nicolas Demorand, *Le Sept Neuf*, France Inter

5 Solène Brun. Race, racialisation, racisme. Les Cahiers Pédagogiques, 2024, n° 595 (6), p.50-51. ⟨10.3917/cape.595.0050⟩. ⟨halshs-04868011⟩

Le 12 janvier 2018 à Metz, **Karim El Barni** est tué par un homme radicalisé affichant des convictions d'extrême droite et suprémacistes. Le motif raciste est retenu par la justice.

Le 19 mars 2022 à Paris, l'international de rugby argentin **Federico Martin Aramburu** est criblé de balles au beau milieu du 6e arrondissement de la capitale. Il est abattu par deux militants du Groupe Union Défense (GUD), un groupuscule d'extrême droite radical et violent connu pour organiser des « ratonnades », des agressions de rue de personnes racisées. La Cour d'Assises de Paris notera dans son jugement 4 ans plus tard que les deux accusés étaient imprégnés d'une « idéologie mortifère », condamnant les intéressés à respectivement 26 et 19 ans de prison.

Le 31 août 2024, **Djamel Bendjaballah**, éducateur spécialisé, est tué à Cappelle-la-Grande par un responsable local du groupuscule d'extrême droite *Brigade Française Patriote*. Ce dernier, à bord de son véhicule, roule sur Djamel Bendjaballah à plusieurs reprises sous les yeux de sa fille de 10 ans. Pendant plusieurs mois avant les faits, le mis en cause infligeait à sa victime un harcèlement raciste, le traitant de « sale bougnoule » ou de « sarrasin ». Les 3 plaintes déposées par la victime avant son meurtre étaient restées sans suite. Au bout de 2 ans de procédure, le caractère raciste du crime a été reconnu par le Parquet chargé de l'affaire.

Le 14 décembre 2024, cinq personnes sont tuées à Dunkerque, dont deux exilés originaires du Kurdistan iranien, par un individu indiquant se situer politiquement à l'extrême droite.

Le 31 mai 2025, **Hichem Miraoui** est tué par un individu qui appelait au meurtre et à voter pour le *Rassemblement National,* relayant des vidéos de ce parti, disant sa volonté de « virer les immigrer » ou de « dire stop aux islamistes ». Le mis en cause a été depuis mis en examen au motif d'assassinat commis en raison de la race, de l'ethnie, de la nation ou de la religion.

L'extrême droite tue et est devenue l'une des principales menaces pour la tranquillité publique en France et en Europe. À ces meurtres idéologiques et de haine effectivement mis en œuvre s'ajoutent au moins 16 attentats déjoués depuis 2017 et plus d'une centaine d'arrestations [6]

6 Macé Maxime (2026, 24 octobre) Terrorisme d'extrême droite : « La tendance actuelle est la tentative d'actes individuels ». *Libération*. https://www.liberation.fr/societe/police-justice/terrorisme-dextreme-droite-la-tendance-actuelle-est-la-tentative-dactes-individuels-20261024_NREFUAPD65FZBERA62QZBRRP6I/

pour des activités terroristes d'extrême droite entre 2011 et 2022, avec des pics en 2018 et en 2022. La France a enregistré un bond significatif en 2021 avec 29 arrestations, contre 5 en 2020, principalement en lien avec la mouvance « accélérationniste ». La France est devenue l'une des plaques tournantes du terrorisme d'extrême droite, notre pays comptant pour environ 45 % des interpellations pour terrorisme d'extrême droite dans l'Union européenne [7].

Ces divers meurtres, assassinats et tentatives d'assassinats interrogent également sur la circulation des armes à feu au sein des milieux et groupuscules d'extrême droite. L'accusé de l'attentat raciste de Trappes détenait un pistolet-mitrailleur, arme de guerre de catégorie A, en dehors de toute autorisation légale. Jeudi 22 octobre 2026, des agents des douanes ont par ailleurs abattu un homme armé soupçonné de trafic d'armes et détenant à son domicile des objets faisant référence au III[e] Reich et à l'Allemagne nazie [8]. La personne accusée du meurtre d'Hichem Miraoui possédait un arsenal de 1 000 cartouches et 4 armes à son domicile. Les deux meurtriers de Federico Martin Aramburu étaient chacun en possession de plusieurs armes automatiques, ainsi que, pour l'un d'entre eux, plus de 1 100 cartouches à son domicile. Les armes utilisées pour tuer le rugbyman argentin étaient des armes de collection de catégorie D détournées de leur usage initial. L'accusé pour le meurtre de Djamel Bendjaballah possédait 22 armes à feu.

La fascination des armes et le culte de la violence font partie intégrante de l'arsenal idéologique de l'extrême droite. Articulés avec les thèses de haine raciste propres aux néo-fascismes, cette banalisation du port d'armes, du tir et des pratiques de mise à mort participent sans nul doute au passage à l'acte raciste violent.

Aux meurtres en lien direct et assumé avec une idéologie classée formellement à l'extrême droite s'ajoutent la multiplication alarmante des actes individuels racistes.

Les cadres du Rassemblement national sont les premiers porte-paroles de la xénophobie et du racisme : un récent recensement paru dans les médias révèle que plus de la moitié des 127 cadres du Rassemblement

---

7 2026 Interpol Consilum "Terrorisme dans l'UE: Faits et chiffres" https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/terrorism-eu-facts-figures/

8 (2026, 26 octobre) Fait divers Calvados : un homme armé tué lors d'une intervention de la douane, le parquet évoque un lien «à une mouvance d'ultradroite». *Libération.* https://www.liberation.fr/societe/police-justice/calvados-un-homme-arme-tue-lors-dune-intervention-de-la-douane-le-parquet-evoque-un-lien-a-une-mouvance-dultradroite-20261026_M3HUXHBWAJEWHNHIBTQVNTA6XI/?redirected=0419

national sont identifiés comme ayant tenu des propos racistes ou xénophobes [9]. Plus on s'approche du haut de la pyramide du parti, plus les proportions de mis en cause pour racisme, xénophobie, antisémitisme ou LGBTI (Lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes)-phobie sont importantes. Ainsi 73 % des membres du bureau exécutif du Rassemblement National, qui fait office de centre de décision opérationnel du parti, 74 % du bureau national qui fixe les grandes orientations politiques, 59 % du Conseil national qui approuve la désignation du bureau, 66 % des eurodéputés, 61 % des députés, 74 % du comité d'investiture des candidats aux différentes élections et 75 % de la commission chargée des conflits ont été mis en cause dans des cas de racisme ou de xénophobie.

Depuis 2017, les contraventions, crimes et délits à caractère raciste ont presque doublé [10]. Le décompte des condamnations pour ces infractions s'élève à plus de 16 300 sur la seule année 2024, et ce alors même qu'une très faible proportion est instruite par les services de justice. En effet, ce chiffre est probablement largement sous-estimé, des études sociologiques révélant que les dépôts de plainte sont peu fréquents, les classements sans suite nombreux et certains actes difficilement qualifiés comme tels, notamment les actes anti-maghrébins ou anti-Noirs [11].

On dénombre au moins 8 personnes tuées par un acte de haine raciste depuis 2017 :

Le 13 mai 2022 à Paris, **Eric Casado Lopez** est tué à Pigalle par un individu au profil complotiste, imprégné de l'idéologie raciste et antisémite.

Le 9 décembre 2022 à Stains, **Mahamadou Cissé** est abattu à la carabine par l'un de ses anciens voisins octogénaires qui appelle ensuite son épouse pour lui confier « J'ai tué un Noir ». La justice retiendra la circonstance aggravante de racisme.

Le 23 décembre 2022 à Paris, trois militants kurdes, **Evin Goyî, Mîr Perwer et Abdurahman Kizil** sont tués rue d'Enghien devant le centre culturel kurde, par un assaillant qui reconnaît « une haine

9 Schepman Thibaut (2026, 12 octobre) "Plus de la moitié des 230 cadres du RN épinglés pour racisme ou antisémitisme". *BonPote.* https://bonpote.com/plus-de-la-moitie-des-230-cadres-du-rn-epingles-pour-racisme-ou-antisemitisme/#rn-base

10 (2025, 20 août) Le nombre d'actes racistes augmente en France depuis 2017. *Observatoire des inégalités.* https://www.inegalites.fr/nombre-actes-racistes

11 Fessard Louise (2019, 13 septembre) Comment la justice traite les infractions racistes https://www.mediapart.fr/journal/france/130919/comment-la-justice-traite-les-infractions-racistes

pathologique des étrangers ». La justice retiendra la circonstance aggravante de violence à caractère raciste.

Le 22 février 2024 **Angela Rostas**, une femme de la communauté Rom, est abattue, alors qu'elle était enceinte, à Chênex par deux hommes affichant une idéologie de droite radicale, qui seront par la suite mis en examen pour ce crime antitzigane et romophobe.

Le 25 avril 2025, **Aboubakar Cissé** est poignardé à 57 reprises à mort alors qu'il était en train de prier dans une mosquée, par un individu qui crie « *Ton Allah de merde »*, mis en examen pour assassinat en raison de la race ou de la religion.

Le 6 janvier 2026, **Ismail Aali** est retrouvé mort dans un étang au sud de Lyon. Le suspect est mis en examen pour meurtre en raison de la race, de l'ethnie, de la nation ou de la religion.

Les actes racistes s'inscrivent dans un continuum de discriminations et de violences, enraciné dans un ordre raciste historiquement construit et entretenu dans nos institutions et les discours politiques. De la banalisation des préjugés aux violences physiques les plus graves, ces manifestations participent d'un même système de domination. En légitimant les discours de haine et en réactivant les héritages racistes de notre société, les responsables politiques d'extrême droite portent une responsabilité majeure dans la reproduction et le renforcement du racisme systémique.

Par ailleurs, certains évènements alertent sur l'incursion de l'idéologie d'extrême droite voire néofasciste ou néonazie au sein du ministère des Armées et de la police nationale, interrogeant sur leur capacité à mener pleinement à bien leur mission de maintien de l'ordre. Certains policiers ou gendarmes sont identifiés comme étant impliqués à divers degrés dans ces actes violents.

L'idéologie d'extrême droite est de fait très présente au sein de l'institution policière : au moins 60 % des policiers ont accordé leur voix à l'extrême droite aux dernières élections présidentielles de 2022 [(12)].

En 2018, un ancien gendarme et quatre néonazis prévoyaient des attentats, notamment contre des mosquées, des organisations comme le

12 Berteloot Tristan (2021, 11 mai) Interview Vote RN chez les policiers et militaires : «C'est un état d'abandon qui nourrit un sentiment populiste». *Libération*. https://www.liberation.fr/politique/vote-rn-chez-les-policiers-et-militaires-cest-un-etat-dabandon-qui-nourrit-un-sentiment-populiste-20210511_45AVJS7DBBAL5A2N7B2H4S2F74/

Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), et des personnalités politiques telles que M. Jean-Luc Mélenchon. Ils s'étaient réunis sur un forum privé nommé « Waffen Kraft », pour coordonner leurs projets.

En 2021, une tribune signée par une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier de militaires, appelait à une intervention contre l'« islamisme et les hordes de banlieue », menaçant d'une possible intervention militaire pour protéger les « valeurs civilisationnelles ».

L'ancien militant du Groupe union défense (GUD) condamné pour le meurtre de Federico Martin Aramburu était un ancien militaire des forces spéciales de la marine nationale. Lors des perquisitions de son téléphone et de son ordinateur, de nombreux documents en lien avec la nostalgie du III^{e} Reich, la vénération d'Adolf Hitler et des projets d'attentats antisémites ou racistes ont été retrouvés. Interrogé à ce sujet lors de l'audience à la Cour d'Assises de Paris, il déclarait que ces documents étaient diffusés largement dans des boucles de discussion d'anciens ou actuels militaires et policiers.

La présence de symboles suprémacistes, néonazis ou d'extrême droite chez des policiers a en outre fait l'objet de plusieurs signalements, enquêtes administratives ou saisines de l'Inspection générale de la Police nationale (IGPN) dans les dernières années. Des tatouages de Valknut, symbole nordique composé de trois triangles entrelacés récupéré par les milieux suprémacistes blancs et néonazis ont par exemple été repérés sur des policiers lors d'une manifestation à Lille en 2023, entraînant une saisine de l'IGPN et des sanctions. À Orléans, la même année, le soleil noir, symbole ésotérique néonazi, a été vu tatoué sur un policier municipal. Des croix celtiques ou autres symboles suprémacistes arborés par des policiers ont été repérés à Saint-Victoret et à Paris en 2024 et 2025. Des écussons ou insignes paramilitaires identitaires ont été identifiés récemment sur l'équipement de policiers en fonction lors des mobilisations lycéennes d'octobre 2026. La liste est longue et les sanctions prononcées couvrent vraisemblablement une faible partie des cas existants.

Au-delà de la violation flagrante des obligations de neutralité, de loyauté, d'exemplarité et de déontologie que constitue le port de signes distinctifs, écussons, tatouages ou symboles à caractère raciste, antisémite, xénophobe ou faisant l'apologie de régimes totalitaires, il constitue également une inquiétante revendication d'appartenance à de telles idéologies.

Dans le contexte actuel de déchaînement de violences en lien avec lesdites idéologies, le fait que des agents supposés maintenir l'ordre s'en revendiquent de diverses manières pose une interrogation majeure quant à la réponse que les services de police apportent effectivement aux actes violents ou racistes en lien avec l'extrême droite.

Les événements du 17 octobre et du 24 octobre 2026, en marge des manifestations pacifiques du mouvement « contre la vie chère », illustrent tristement cette problématique. Plusieurs vidéos tournées le 24 octobre dernier montrent effectivement des groupes d'hommes agresser physiquement des manifestants dans les rues sans être inquiétés par la police. Sous couvert de « défendre les commerçants » d'éventuels pillages de leurs magasins, ces militants d'extrême droite se sont effectivement donnés rendez-vous pour provoquer des altercations avec les manifestants. Les boucles de discussion sur lesquels les actions sont coordonnées appelés trompeusement « groupes d'entraide », sont recensées sur un site internet créé par un influenceur masculiniste et viriliste – qui arbore par ailleurs un tatouage de ralliement néonazi. De tels groupes existent au nombre de 66 dans 66 villes et peuvent regrouper plusieurs centaines de personnes, celui de Montpellier contenant plus de 700 membres. Les insultes racistes, propos islamophobes et appels à la violence y pullulent et il y est question d'initiatives armées [13]. Militants de groupuscules néonazis et identitaires comme *Nemesis, Active Club et Les Jeunes d'Oc (héritiers de Génération Identitaire), les Normaux*, des policiers, d'anciens militaires et autres participants y publient des photos d'armes, des symboles nazis et néofascistes, des insultes racistes et des appels à l'affrontement [14]. Un coach fitness et acteur pornographique publicisait le 17 octobre son initiative sur ses réseaux sociaux avec ces mots *« Si (…) vous voulez défendre votre business et que vous êtes seul, je viendrai vous aider (…) je serai accompagné. Vu que l'État ne fait pas son travail, il va falloir qu'on le fasse à sa place »*. La volonté affichée de se substituer à l'État et à la police, couplée aux appels à la haine et à la violence armée ainsi que certains échanges qui évoquent l'imaginaire de la guerre civilisationnelle pourraient apparenter ces groupes à des milices improvisées d'ultradroite.

---

13 (2026, 23 octobre) *Le Poing Montpellier* Publication Instagram « influenceur fitness montpelliérain »
https://www.instagram.com/p/De13nChM9RT/

14 Lespagnard Pierrot (2026, 28 octobre) De l'« entraide citoyenne » à la création de milices d'extrême droite. *Blast*.
https://www.blast-info.fr/articles/2026/alpha-rise-de-l-entraide-citoyenne-a-la-creation-de-milices-dextreme-droite-0Nww4QlVTHK77WI6QOSl8Q

La présence supposée de policiers ou gendarmes dans ces groupes interroge d'autant plus que divers médias ont identifié des gestes de connivence, de concertation et de protection entre faux défenseurs des commerçants violents et policiers. A Montpellier, on peut clairement identifier, sur des vidéos filmées lors des manifestations du 24 octobre 2026 que des militants d'extrême droite agressent des manifestants avant de se réfugier derrière un cordon de policiers. « S'ils trient les manifestants, cela signifie qu'il y en a qu'ils considèrent comme hostiles et d'autres comme amis » commente un ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur [15]. D'autres vidéos montrent des membres des policiers interpellant des manifestants qui viennent de subir les agressions physiques des miliciens violents, ou encore des échanges et des gestes amicaux entre extrême droite et Compagnies républicaines de sécurité (CRS). Plusieurs vidéos montrent l'influenceur masculiniste à l'initiative de la création des groupes d'organisation de ces agressions en train de discuter avec différents CRS ou policiers à différents moments de la manifestation. « Il y a eu une coordination et une coopération avec la police à chaque fois. » précise ensuite ce dernier dans les groupes de coordination. D'autres administrateurs de ces groupes se félicitent d'une « bonne coopération avec les forces de l'ordre ». L'Observatoire des libertés publiques de Montpellier (OLM), un collectif affilié à l'association de défense des libertés publiques la Ligue des droits de l'homme, estime qu'il y a bien eu « *une collaboration entre un groupe organisé, de type milice, et les forces de l'ordre présentes à la manifestation* » [16]. L'avocate et membre de la Ligue des Droits de l'Homme de Montpellier Mme Sophie Mazas commente *« On relève une passivité vis-à-vis de ce groupe, un traitement différencié entre eux et les manifestants, ainsi qu'une proximité opérationnelle »*.

L'OLM note d'ailleurs un précédent lors du 18 septembre 2025 à Montpellier, alors que des agressions de syndicalistes avaient lieu à l'initiative de militants d'extrême droite, l'Observatoire notait « une interaction entre des membres de la Brigade anti-criminalité (BAC) et des membres de l'extrême droite ».

---

15 Texier Mathilde, Low Alexia (2026, 30 octobre) La police a-t-elle coopéré avec des militants d'ultradroite à Montpellier lors de la manifestation du samedi 24 octobre ?. *FranceInfo*. https://www.franceinfo.fr/societe/manifestations/enquete-franceinfo-la-police-a-t-elle-coopere-avec-des-militants-d-ultradroite-a-montpellier-lors-de-la-manifestation-du-samedi-24-octobre_8257252.html#xtor=CS2-765-%5Bautres%5D-

16 Barascud Elian (2026, 28 octobre) 24 octobre : un rapport de l'Observatoire des Libertés de Montpellier dénonce "un groupe type milice" aux côtés des CRS. *Le Poing.* https://lepoing.net/24-octobre-un-rapport-de-lobservatoire-des-libertes-de-montpellier-denonce-un-groupe-type-milice-aux-cotes-des-crs/

A Nice, alors que jusqu'à deux cent hommes cagoulés vêtus de noir attaquaient des hommes et des femmes participant à la manifestation du 24 octobre 2026, des images montrent les policiers à proximité particulièrement passifs, alors que 750 agents municipaux et nationaux étaient déployés [17]. Des images posent également la question d'une éventuelle complicité avec un certain nombre d'agents de police : concertations, passages de barrières de policiers sans en être inquiétés, gestes d'approbation…

Des agressions similaires ont eu lieu à Rouen, Nancy, Dijon, Brest, Lyon, Clermont-Ferrand, Tours, Marseille, Paris et Bordeaux. Des soupçons de connivence avec la police présente sur les lieux ont été révélés par des citoyens et des médias dans au moins quatre villes : Rouen, Nancy, Nice et Montpellier.

Partout en France, l'extrême droite tue, agresse physiquement et verbalement, intimide et déverse sa haine et son rejet des « autres », personnes non blanches ou issues de l'immigration africaine. Le durcissement et la diffusion massive, par les partis politiques d'extrême droite, par les médias aux mains de milliardaires poursuivant un projet « civilisationnel » mais également par le gouvernement au plus haut sommet de l'État, d'idées et de propos racistes tels que l'amalgame entre immigration et insécurité ou le durcissement progressif des politiques migratoires jusqu'au projet de déportation forcée qu'est la « remigration », poussent des millions de personnes vers toujours plus de violence et de haine raciste.

La violence d'extrême droite est désormais protéiforme. Perpétrée par des groupuscules organisés mais également, de plus en plus souvent, par des acteurs individuels imprégnés de cette idéologie, la violence raciste et d'extrême droite se banalise et se répand. La participation à divers degrés de membres de l'institution policière ou de la gendarmerie à ces violences doit nous inquiéter au plus haut point : ce sont alors les personnes supposées maintenir la tranquillité publique qui la menacent directement.

---

17 Carayol Rémi, Wojcik Laura (2026, 30 octobre) À Nice le 24 octobre, l'extrême droite frappe, les policiers regardent. *Mediapart*.
https://www.mediapart.fr/journal/france/301026/nice-le-24-octobre-l-extreme-droite-frappe-les-policiers-regardent?utm_source=quotidienne-20261030-192802&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-%5BQUOTIDIENNE%5D-quotidienne-20261030-192802&M_BT=5225460743154

« Le fascisme ne se lève pas (…) comme la tempête en une nuit. Il est d'abord rampant, dissimulé, ordinaire. Il progresse par les mille voies de la haine (…). Il s'empare des cœurs avant de pervertir les esprits puis de prendre le pouvoir. » disait Robert Badinter dès 1984. Nous nous engageons à le démasquer, le débusquer, dans toutes ses formes et à travers toutes les voies afin de l'arrêter bien avant les portes du pouvoir. C'est le sens de cette proposition de commission d'enquête.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

① En application des articles 137 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, il est créé une commission d'enquête de trente membres, chargée :

② – d'examiner la manière dont les discours racistes, xénophobes et l'idéologie d'extrême droite influencent les personnes perpétrant des actes racistes ou xénophobes violents ;

③ – de réaliser une cartographie des groupuscules d'extrême droite en France identifiés comme ayant des pratiques violentes ;

④ – de vérifier et établir l'existence de liens entre d'anciens ou d'actuels policiers, gendarmes ou militaires et les groupuscules d'extrême droite violents, que ces liens tiennent à leur appartenance directe à ces groupes ou que ces liens prennent la forme de communications visant à coordonner des actions violentes ;

⑤ – d'examiner les modes opératoires des personnes perpétrant des actes violents, voire meurtriers, en lien avec une idéologie raciste ou d'extrême droite, notamment en ce qui concerne la circulation et le trafic d'armes à feu ;

⑥ – d'examiner le traitement judiciaire des actes racistes, xénophobes et violents, en particulier lorsque ceux-ci sont perpétrés par des policiers, gendarmes ou militaires ;

⑦ – d'examiner l'ampleur de l'imprégnation des forces de la police et de la gendarmerie nationales par des idéologies haineuses ou d'extrême droite et d'évaluer les conséquences de cette influence idéologique sur le bon accomplissement de leurs missions de maintien de l'ordre et de préservation de la tranquillité publique ;

⑧ – d'examiner les éventuels manquements de l'État dans la réponse aux violences activistes et terroristes d'extrême droite, en particulier celles ayant pu être organisées avec le concours d'agents de la police ou de la gendarmerie.

⑨ À l'issue de cet état des lieux, la commission aura pour mission de formuler des propositions visant à lutter plus efficacement contre les

violences activistes ou terroristes d’extrême droite, en particulier celles organisées en lien avec des agents de la police ou la gendarmerie nationales.